



N° 63 – janvier 2009

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
L'Association au jour le jour
Conférences saléviennes
Saléviens de Paris
Bibliothèque saléviennne
Congrès des Sociétés savantes
Avis aux chercheurs

CARNET

Nos joies, nos peines
Félicitations

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Courrier des lecteurs
Publications savoyardes
Expositions

IL ÉTAIT UNE FOIS

James Fazy (1794-1878)
Le cadastre de 1730 : Chaumont
Hommage à Henri Oreiller

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

LE SAMEDI 17 JANVIER 2009 A 14 H 30 dans la **SALLE COMMUNALE DE Bossey** « **La révolution silencieuse d'un paysan savoyard** » par Marcel Liaudon.

LE SAMEDI 7 FEVRIER 2009 A 14 H 30 dans la **SALLE COMMUNALE DE Présilly** : « **Les Francs-tireurs savoyards en 1870 : légendes et réalité** » par Didier Dutailly.

LE SAMEDI 21 FEVRIER A 14 H 30, **SALLE COMMUNALE D'Etrembières** au Pas de l'Echelle : « **Les juifs de Genève et Carouge et le cimetière juif de Veyrier** » par Jean Plançon.

LE SAMEDI 28 MARS A 20 H 30 **SALLE COMMUNALE DU Châble** : « **Un mariage au Châble en 1709** » par Suzanne Girod.

D'autres dates seront communiquées par courrier ou dans le prochain Bénon, notamment pour la présentation du livre d'heures du comte de Viry à la bibliothèque universitaire de Genève, pour l'assemblée générale et les autres conférences du printemps.

La Salévienne organise un colloque en 2009

Au troisième trimestre 2009, très vraisemblablement, la Salévienne qui en est l'initiatrice, co-organisera un colloque sur le thème de la frontière. La publication prochaine des billets de prison du père Favre présentés par Gilbert Ceffa (prévue en mars prochain) donnait l'occasion de s'interroger sur la frontière sabaudo-genevoise durant la seconde guerre mondiale. La thèse soutenue par Laurent Neury en décembre 2007, les travaux de Ruth Fivaz-Silbermann, la redécouverte des Justes, ces personnes honorées par l'état d'Israël pour avoir aidé des juifs à trouver un refuge en Suisse (et dont on s'aperçoit enfin en Haute-Savoie qu'ils étaient plus de cinquante, et pour un tiers des ecclésiastiques), tout cela contribuait à donner du relief à la sortie de l'ouvrage de notre ami Gilbert Ceffa.

La Salévienne aura le plaisir de travailler une nouvelle fois avec les archives d'Etat de Genève (cela devient une habitude !), et avec un nouveau partenaire, l'Institut d'études politiques de Grenoble, son directeur-adjoint, Jean-William Dereymez a d'ailleurs été un promoteur du projet Interreg « Mémoire des Alpes », consacré à l'histoire de nos territoires alpins durant la seconde guerre mondiale.

Le colloque aura lieu, comme il se doit, à Ville-la-Grand, avec la complicité de Raymond Bardet, près du Juvénat où enseigne le père Favre. Une exposition itinérante, à laquelle la famille du père Favre est associée, ainsi que les archives d'Etat de Genève et la Salévienne verra également le jour dans le courant de l'année 2009.

L'ASSOCIATION AU JOUR LE JOUR

Échos Saléviens

Maurice Baudrion, notre responsable des publications, termine l'édition de l'ouvrage

sur Paul Taponnier écrit par Julien Joly, étudiant à l'université de Savoie. Il constituera le n° 17 des Echos Saléviens qui devrait vous être envoyé en février au titre de l'année 2008.

Cotisation 2009

Elle reste inchangée en 2009, soit 30 €.

Commandes de publications

Vous trouverez ci-joint un bulletin de commande des dernières publications de La Salévienne ainsi que d'ouvrages en vente à La Salévienne. Toute commande est bienvenue !

Mise en place d'un automatisme de rappel des conférences par e-mail, par Gérard Lepère et Lionel Saumon

Pour répondre au souhait d'un membre de La Salévienne venu à la conférence du 8 mars 2008, nous avons réalisé (et testé !) courant 2008 un automatisme permettant d'informer par e-mails les membres de La Salévienne de la prochaine conférence. Dès janvier 2009, en plus de la convocation papier, tous les membres nous ayant communiqué une adresse e-mail seront avertis automatiquement une semaine avant l'événement. Il s'agira en fait d'un rappel. Si certains membres ne souhaitent pas être informés par ce moyen, un simple message de leur part et leur nom sera effacé ; par contre, si d'autres personnes membres (ou non-membres) désirent être informées, un simple message et nous les ajouterons à la liste.

Société genevoise de généalogie

En 2008, nous avons mis en place un échange d'adhésion avec la société genevoise de Généalogie. Nous vous invitons à consulter : www.gen-gen.ch

La Bibliographie de la région du Salève sur le site Internet

La « volumineuse » bibliographie issue des travaux des membres de La Salévienne est disponible sur notre site internet depuis 2005. A ce fichier de plus de 2 640 références est associé un « moteur de recherche » spécifiquement développé.

La recherche se fait par mots clés, soit par section, soit dans l'ensemble du fichier ; il est précisé « un seul mot à la fois, sans article devant, de préférence au singulier et bien orthographié ».

Les quatre années d'enregistrement automatique des « mots clés » montrent que :

- le succès de cet outil est constant, soit 65 interrogations par mois en moyenne depuis 4 ans !
- de nombreuses personnes ne lisent ou ne respectent pas les consignes mentionnées au-dessus de la fenêtre de saisie du mot clé ; 48 % des interrogations sont faites avec plusieurs mots au lieu d'un seul, par exemple « coulée du moulin à vent », « curé de collonges 1943 », « fortifications et châteaux dans la Drôme » ;
- l'orthographe n'est pas toujours respectée, par exemple : « café », « bordon+jaques », « zone francge » ou « TUNEL SAINT PLON »...

A chacun d'en faire bon usage.

CONFÉRENCES SALÉVIENNES

Le château des Avenières : 100 ans d'histoire

Le samedi 15 novembre, La Salévienne organisait à la maison du Salève une conférence donnée par Georges Humbert qui venait de publier un livre sur le château des Avenières .

Le château des Avenières est sorti de l'imagination fertile de Mary Wallace Shillito qui était tombée amoureuse du site dominant à 1100 m d'altitude le lac d'Annecy, devant un panorama exceptionnel allant du Mont-Blanc au Parmelan, à la Tournette, au massif des Bauges, jusqu'à la Dent du Chat.

C'est en duo que Georges Humbert, natif de Cruseilles, a fait partager à un très nombreux public l'histoire de ce château, digne des contes de fées, accompagné par le propriétaire actuel, François Odin. Ils projetèrent de magnifiques photos présentées dans le livre et commentées par leurs soins.

Il n'est pas possible, en quelques lignes, de résumer cette passionnante conférence ne couvrant finalement qu'un siècle d'existence de ce château de la Belle au bois dormant, mais qui fut marquée par une succession d'événements qui le mirent plusieurs fois en péril.

André Dussollier, acteur cruseillois bien connu, raconte dans le livre combien il était impressionné dans sa jeunesse par ce château extraordinaire, comme l'étaient de très nombreux participants à cette conférence qui, pour beaucoup d'entre eux - c'est également mon cas - connaissaient plus ou moins bien les éléments de cette histoire.

C'est en 1907 que Mlle Shillito fit entreprendre la construction du château pour lequel les matériaux les plus nobles furent mis en oeuvre, notamment les pierres de Comblanchien en Bourgogne, qui, acheminées par la gare de Saint Julien, étaient transportées sur les chars à bœufs des paysans du Châble, du Mont-Sion et de Saint-Blaise.

Jusqu'en 1914 ce furent de grandes réceptions dans les 35 pièces de la « Maison » où régnait une vie mondaine internationale. À cette époque Mlle Shillito fait connaissance et se marie avec l'ingénieur Assan Farid Dina, originaire des Indes. Ce fut alors une période d'intense activité, avec l'achèvement du château et de ses dépendances, la construction d'une centrale électrique sur les Usses, à Chosal, l'alimentation en eau courante de tout le secteur, la construction de la route du Salève en vue de l'installation d'un observatoire...

La quête métaphysique d'Assan Dina le conduisit à créer une chapelle toute recouverte de mosaïques heureusement conservées représentant des symboles alchimiques et planétaires.

Malheureusement, Assan Dina meurt à 57 ans sur un navire traversant le canal de Suez pour se rendre à Ceylan. Mary, sa veuve, après un remariage avec Ernest Britt, voit sa fortune presque totalement dilapidée. Aussi en janvier 1936 le domaine est vendu à Me Guillermin, notaire à Chambéry et Mary se retire près de Montreux où elle s'éteint en 1938.

Le nouveau propriétaire décide alors de vendre aux enchères l'ensemble du mobilier et toutes les oeuvres d'art du château. Tout fut dispersé et seules les magnifiques boiseries restées en place nous permettent d'imaginer la beauté des lieux.

Le château est alors cédé à une SCI. Il connut plusieurs locataires, une congrégation religieuse, la Croix-Rouge suisse, puis le collège « parisien » de Juilly qui en devint propriétaire et, pendant 22 ans, quelque 4 000 jeunes y défilèrent.

Il est racheté en 1972 par Georges Duvernay, négociant très dynamique de Saint Julien qui réalisait un rêve de jeunesse mais n'eut pas le temps de le valoriser. Son décès tragique provoqua de nouveau un changement de propriétaire en la personne de Pascal Hausermann, architecte suisse qui rêvait de créer une ville à la montagne (72 000 m² juste au-dessus du château). Ce projet pharaonique suscita de vives réactions et ne vit pas le jour, mais son propriétaire eut tout de même le temps de rénover le bâtiment et les toitures pour finalement être déclaré en faillite.

C'est alors que François Odin se porte acquéreur de la propriété, en juillet 1994, qui devint la société « domaine des Avenières » et aujourd'hui « Régence SAS » dans laquelle deux de ses enfants sont impliqués. Quelques mois plus tard le château ouvre de nouveau ses portes pour accueillir « les gourmets et autres connaisseurs attirés par l'élégance et le charme spécifique des lieux ».

Après toutes les vicissitudes survenues pendant une période finalement assez courte, le projet de François Odin d'acquérir le château est « basé sur une activité économique et non pas sur une fantaisie

patrimoniale » et doit valoriser les ressources écologiques du domaine plutôt que de vouloir « urbaniser à contre-courant ».

Finalement, si vous voulez tout savoir sur les Avenières, on ne peut que vous conseiller le livre de Georges Humbert - qui par ailleurs « lance un appel à souvenir » auprès des auditeurs et futurs lecteurs du livre.

Pour terminer avec une réflexion toute personnelle, il ne m'est pas possible de passer en voiture devant le château sans marquer l'arrêt pour l'admirer et faire admirer la vue imprenable sur le lac d'Annecy et les montagnes.

François Déprez

¹ Le Château des Avenières. 1907-2007. Cent ans d'histoire... par Georges Humbert. Editions Unberger, 2008. 27 p. 22 €. En vente à La Salévienne.



La frontière entre la Haute-Savoie et la Suisse durant la seconde guerre mondiale

Ce 6 décembre 2008, la salle Le Savoie accueillait à Saint-Julien une conférence sur l'histoire méconnue de la vie de la zone frontalière avec la Suisse pendant la seconde guerre mondiale.

Licencié en histoire et auteur d'une thèse¹ sur ce même sujet, Laurent Neury a su pendant deux heures capter l'attention d'un public qui en grande partie a vécu cette époque sans en comprendre tous les enjeux et en connaître les pages restées longtemps cachées.

Comprendre l'histoire de cette période 1939-1945 nécessite un retour en arrière.

La création de nos deux départements lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860, de même que la Grande Zone, était assortie de contreparties très intéressantes pour Genève et son débouché naturel qu'était la Grande Zone. La suppression de la zone démilitarisée en 1918, de la Grande Zone en 1923 et les tentatives des gouvernants français de suppression totale de cette zone, n'ont jamais réussi à faire disparaître la singularité de cette zone frontière pas plus

que la mentalité qui lui est propre. Le caractère artificiel du tracé de la frontière y est pour beaucoup et on peut considérer que le territoire frontalier s'étend de dix à vingt kilomètres de part et d'autre de cette dernière.

Des deux côtés vit un même peuple ayant le même langage, les mêmes coutumes. C'est une aire d'échange et de contacts. Le statut de frontalier est déjà défini par décret en 1882 ; cependant sa définition reste éloignée de celle en vigueur aujourd'hui et qui concerne essentiellement les travailleurs. En 1882, on distinguait les bordiers (habitant « sur » la frontière et ne se déplaçant que rarement), les frontaliers (qui eux se déplacent de part et d'autre), les occasionnels de la frontière (ceux que l'on nomme aujourd'hui les touristes).

Il est utile de se souvenir qu'avant 1914 la circulation des personnes et des marchandises était totalement libre. (L'intégration actuelle de la Suisse dans l'Espace Schengen n'est qu'un timide retour à ce qui prévalait il y a à peine un siècle. *NDR*)

Aussi il n'est pas étonnant que l'instauration, en 1918, des premières cartes frontalières pour les habitants locaux ait été mal vécue. Le nombre restreint de lieux de passage, de même que les horaires imposés n'ont pas empêché la poursuite des échanges. L'Administration avait le plus grand mal à contrôler les flux, faute d'effectifs et de personnel spécialisé, sans oublier les conflits de compétence entre gendarmes et douaniers.

La crainte de l'Etat de voir s'infiltrer, au sein d'une population encore essentiellement rurale, des éléments extérieurs (espions, agitateurs...) entraîne la création des brigades de gendarmerie frontière (la première à Saint-Julien en 1936).

Les échanges de marchandises perdurent entre la Zone franche (rétablie en 1934 sur le tracé de 1815 : sentence de Territet) et Genève, en majorité des produits agricoles. Les frontaliers sont considérés comme des réfractaires aux idées « nationalistes » de l'Etat français !

Ce serait faire fi de la continuité géographique, de la langue commune, du pragmatisme au quotidien dont fait preuve la population qui partage les mêmes lieux de rencontres tels les cafés et de la mixité familiale (à Veigy par exemple, près de la moitié des mariages sont franco-suisse)

Les habitants de la zone frontière considèrent comme fondamental le droit de se déplacer à leur guise et... de pratiquer la contrebande personnelle. Cette dernière sera très forte dès 1939.

En 1940, on assistera à l'intervention dans la vie de notre région du gouvernement de Vichy, de la Confédération helvétique, puis plus tard des autorités d'occupation italienne et allemande.

Il n'y aura cependant que quelques périodes de fermeture dont août 1939 côté suisse et septembre 1939 côté français. Les cartes permettant le passage étaient délivrées selon les vicissitudes de l'époque : armée, sous-préfet, voire autorités d'occupation, et fonction des catégories autorisées au franchissement de la frontière.

Courant 1943, la Confédération protestera contre les restrictions imposées par les autorités italiennes (corrompues pour la plupart) notamment pour leur grande propension à refuser les autorisations. Le remplacement de l'occupant italien par l'occupant allemand provoquera l'arrêt de la délivrance des cartes. A partir de janvier 1944, les premiers « ausweiss » seront rétablis apportant un léger assouplissement pour les frontaliers.

Tout au long des années de guerre (1939-1944) le trafic des marchandises s'est poursuivi mais faisait l'objet de groupage et de transbordement à la frontière et de récupération par les grossistes genevois. Même le préfet défend les zoniens pour l'écoulement de leurs produits vers la Suisse.

Plus généralement, les flux vers la Suisse se contractent. Les restrictions à l'importation ou à l'exportation de devises seront plus ou moins compensées par le troc. Les agriculteurs seront les premiers à

protester. L'interdiction de se parler par-dessus la frontière entraînera beaucoup de contestations auprès du préfet. La population se sent de plus en plus frustrée et sa rancœur contre l'administration de plus en plus vive. Les protestations prennent un tour vindicatif et politique. Certains fonctionnaires se feront agresser. Ce sera le début du basculement dans la clandestinité et de la contrebande organisée. Le repli vers la contrebande rose (pacotille) ou noire (maffieuse) sera une des conséquences des nouvelles restrictions.

La catégorie paysanne est sur-représentée chez les passeurs, altruistes ou non. Elle représente encore 63 % des zoniens. Les filières de passage étaient composées de gens connaissant parfaitement les lieux propices aux passages clandestins et possédant une carte frontalière. On y trouvait aussi des maraudeurs, des braconniers... et hélas des profiteurs. La grande majorité agissait toutefois de manière totalement bénévole malgré les risques encourus.

La fin du conflit permit un retour à la normale mais toujours avec les tracasseries administratives qui auront du mal à disparaître.

La volonté politique d'imposer des restrictions aux échanges fut un échec. La société frontalière portait en elle les germes de la Résistance. Un mouvement identique s'était également établi du côté suisse et particulièrement en Valais.

Claude Barbier remercia Laurent Neury pour la clarté de ses propos et les auditeurs venus assister à cette instructive conférence. L'histoire de notre zone frontalière continue et peut-être que dans une dizaine d'années Laurent fera un portrait de notre région et de son évolution depuis 1950 ?

Jean-Pierre Chauvet

¹ "Entre les mailles du filet. Vivre et survivre à la frontière franco-genevoise de 1933 à 1947".

SALÉVIENS DE PARIS

Ripailles et cogitations lutésiennes

Le 11 octobre, nous nous retrouvâmes pour un bon déjeuner dans un restaurant du quartier de l'Opéra. Après le repas, je fis un laïus sur les Gaulois.

A l'époque de Vercingétorix, les civilisations celtes (au pluriel) s'étendaient des Iles Britanniques à l'Asie Mineure.

Comme l'écrit sur internet l'archéologue britannique Simon James : « *les différences entre ces "anciens-peuples-appelés-Celtes" furent au moins aussi importantes que leur commune "celticité". Ce que l'on considère habituellement comme l'identité culturelle celte (guerriers, druides, un art abstrait avec des courbes etc..) est largement un mélange moderne provenant de sources dispersées dans le temps et l'espace. Les chercheurs des dernières générations ont créé une image arbitraire et généralisée d'une société celtique. Ils ont créé un moule dans lequel ils ont plongé des peuples anciens qui en réalité possédaient entre eux d'importantes similitudes, mais aussi de grandes différences - tout comme les peuples de l'Europe d'aujourd'hui* ».

L'époque dite « celte » correspond à l'Age du Fer qui, au nord des Alpes, commence vers - 800 ou - 600 et se termine avec l'arrivée des Romains.

On distingue trois épisodes :

- Les VI^e et V^e siècles où, entre la Loire et l'Autriche, existent des sociétés dominées par de riches princes ;

- Aux IV^e-III^e siècles, les princes disparaissent au profit d'une classe moyenne de guerriers. La zone celtique s'élargit sans qu'il y ait d'invasions massives, comme on le pensait naguère. On suppose désormais de modestes colonisations de peuplement, des déplacements de chefs ou des mouvements de mode ;

- Aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., les Celtes subissent l'attraction irrésistible du mode de vie romain.

Les Gaulois étaient les Celtes vivant en France, en Wallonie, sur la majeure partie

de la Suisse et le nord de l'Italie. Ils formaient un ensemble éclectique. Chaque nation gardait ses particularités. En Aquitaine se mélangeaient des Gaulois, des Ibères et des Basques. Les Provençaux étaient influencés par les villes grecques du littoral (Marseille...) sans pour autant abandonner leurs particularités. Au nord-est, les liens semblent forts entre Gaulois et peuples germaniques.

Les Gaulois connaissaient l'écriture mais répugnaient à en faire un usage fréquent ; selon eux elle avait l'inconvénient de démocratiser la connaissance. Les druides n'existaient pas partout. « *Leur existence peut avoir été limitée aux Iles Britanniques et une bonne partie de la Gaule, et avoir été inconnue chez la majorité des Celtes continentaux de l'Age du fer* » (Simon James). Lorsque César entre en Gaule, l'institution druidique y est en voie de disparition.

Jusqu'au III^e siècle av. J.-C., les agglomérations sont rares. L'habitat se compose de fermes dispersées et de hameaux.

A la fin de la conférence, le public posa quelques questions.

- D'où vient leur langue ? Nous savons seulement qu'elle ressemblait au latin.

- A quoi servaient les oppida ? Il s'agit en général, mais pas toujours, d'agglomérations fortifiées. Les oppida de Haute-Savoie (au sommet du Vuache et du Petit-Salève par exemple) servaient de camps militaires et de postes d'observation frontaliers.

- Les élèves ont-ils des cours sur la Gaule ? Non ce sujet ne fait pas partie des programmes.

La discussion permit d'apprendre que la fête celtique de Samain (1^{er} novembre) célébrant les morts et l'arrivée du froid était encore fêtée en Lorraine il y a peu et ressemblait à Halloween. Puis les discussions dérivèrent sur d'autres sujets comme les liens énigmatiques entre les Basques et les peuples du Caucase ou sur les possibilités hypothétiques de sauver les patois régionaux.

Concluons avec l'archéologue Simon James : les Celtes constituent « *une famille de peuples brillants mais assez divers, qui seraient bien surpris de découvrir qu'ils sont appelés "Celtes" »* .

Philippe Duret

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

DONS

Madame E. PIECZYNSKA – Sa vie, par Noémi Regard. 1933 Editions Delachaux & Niestlé (Noémi Regard est originaire de Malchamps, commune de Feigères). Elle est la sœur du photographe Gédéon Regard. Institutrice, elle a écrit plusieurs ouvrages. Don du président.

- **France et Savoie : La vérité sur la neutralité de la Savoie du Nord** : A propos de la déclaration de neutralité signifiée aux puissances par le conseil Suisse le 4 août 1914. Extrait du tome XXVIII de l'Académie Chablaisienne. 132 p.

- **Le dictionnaire des communes** (de France). Berger Levrault. 1956.

- **Petite histoire de Genève par Louis-J. Thévenaz**. 1902. 2^e édition. 168 p.

- **L'institutrice au village. Manuel de l'institutrice** par M. Petetin, ancien missionnaire, curé d'Arinthod (Jura). 2^e édition. 1863.

Dons de Jean-Pierre Maulioni

Merci aux généreux donateurs.

ECHANGES

Le monastère royal de Brou – Bourg-en-Bresse. 2005. 127 p.

La Bresse savoyarde 1272-1601. Catalogue de l'exposition du 6 juin au 15 octobre 1972. Ville de Bourg-en-Bresse.

Les mots de nos paysages : 2692 noms de lieux en val de Thônes par Michel Emerich. Collection Amis du Val de Thônes n° 28 ; 192 p. Bel exemple de travail collectif sur la toponymie locale.

1968-2008. 40^e anniversaire. Société d'histoire et d'archéologie d'Aime. Numéro hors série.

Association des Amis de Montmélian et de ses environs. n° 81. Décembre 2008. A noter un article sur la bataille de Chamousset de 1597 entre Charles-Emmanuel 1^{er} et Lesdiguières. 32 p.

Histoire du sport dans le canton de Vaud. Revue historique vaudoise. n° 116/2008. 351 p. Outre l'histoire du sport aux XIX^e et XX^e siècles, cet ouvrage comprend aussi des articles sur les thèmes suivants : L'émigration des maçons lombards de Varzo vers Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles ; Les loups-garous sont entrés dans Lausanne ; A propos d'un procès pour lycanthropie en 1602 ; Pierre-Julien de Lanjuinais, panégyriste de Joseph II ; La prise en charge des incurables et infirmes dans le canton de Vaud au XIX^e siècle ; La chambre des pauvres de Lausanne.

ACHAT

Entre les mailles du filet ? Vivre et survivre sur le versant français de la frontière franco-genevoise de 1933 à 1947, par Laurent Neury. Thèse de doctorat en Relations internationales. Genève 2008. 775 p.

CONGRES DES SOCIETES SAVANTES DE SAVOIE 2010.

Le thème : **Les relations des Etats de Savoie avec ses voisins (XI^e - XX^e siècles).** Il sera organisé à Annecy par les trois sociétés : l'Académie Florimontane, l'Académie Salésienne, les Amis du Vieil Annecy. Il aura lieu les 11 et 12 septembre 2010. Le thème est suffisamment large pour trouver des sujets novateurs et intéressants. Bien sûr les relations avec la France devraient tenir une bonne part, mais dans notre secteur nous espérons plusieurs communications par rapport à nos relations avec Genève.

AVIS AUX CHERCHEURS

De plus en plus de recherches peuvent se faire depuis la maison à partir de son ordinateur. A noter par exemple :

Les 172 ans d'archives du Journal de Genève en libre accès sur Internet

Grande première en Suisse : chacun peut explorer les 172 ans d'archives du "Journal de Genève". La collection du quotidien suisse est mise à la disposition du public en libre accès. Consultation de l'intégralité d'un numéro ou d'un seul article, d'une photo, recherche par date de parution ou par mot clé ; ces archives offrent une palette d'outils de recherche très large. Fondé en 1826 et disparu en 1998, le Journal de Genève a édité 550 000 pages et environ 2 millions d'articles. Ce projet pilote est le fruit d'un partenariat entre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque cantonale de Genève et Le Temps, dépositaires des trois collections intégrales du Journal de Genève. Il a été rendu possible grâce au soutien de mécènes, dans le cadre d'un partenariat public-privé de type inédit. Adresse www.letempsarchives.ch. (ou lien depuis le site de La Salévienne). Un accès précieux pour l'histoire locale : zones franches, Annexion de la Savoie, guerres de 1870, de 1914-1918, 1939-1945...

Site « Mémoire des hommes : les journaux des unités (1914-1918)

A l'occasion du 90^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) a décidé de numériser les archives de toutes les unités engagées dans le conflit de 1914 à 1918 ; on peut trouver les informations suivantes : une unité, un régiment, un bâtiment de la Marine, un militaire, un événement, une région, un village, etc.

Ces nouvelles données complètent les informations individuelles des soldats "Morts pour la France" déjà en ligne. www.jmo.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/

Site archives d'État de Genève

Registres du Conseil, Etat civil, pièces historiques, cartes, plan, (dont le plan cadastral de Neydens), minutes de notaires, titres et droits...

<http://etat.geneve.ch/aegconsult/ws/consaeg/public/FICHE/NumSearch>

De quoi agrémenter les longues soirées d'hiver !

CARNET

NOS JOIES, NOS PEINES

Claude Castor nous a quittés.

Le 14 novembre, nous étions très nombreux à l'église de La Roche pour l'accompagner vers sa dernière demeure et ce sont deux de ses fidèles amis, Paul Guichonnet et Michel Thabuis, le maire de la ville, qui évoquèrent avec beaucoup d'émotion l'histoire de cet homme qui a constamment animé la vie intellectuelle et culturelle savoyarde et a beaucoup compté dans la région. Et je reprendrai les termes de M. Choudin, l'historien de Voltaire et de Ferney, disant que « la Savoie savante lui a rendu l'hommage que méritait son érudition, ses écrits et, chose trop rare à notre époque pour ne pas être souligné, son exquise urbanité ».

Les colonnes du Bénon sont bien étroites pour rappeler la vie et les oeuvres de Claude. Membre de l'académie de Savoie, titulaire des palmes académiques, cet authentique Septimontin dont il était originaire et puis tout autant « Bossati », devint aussi citoyen de la Roche qui accueillit la riche bibliothèque de l'académie du Faucigny.

Nanti d'un solide bagage scientifique, il entre dans les organisations internationales à Genève où il fait carrière au BIT (Bureau international du travail) et, à 40 ans, ayant repris des études, il est diplômé d'études supérieures en économie et gestion du CNAM, pour lequel il enseigne pendant 14 ans à l'antenne du pays de Gex.

Mais sa réussite professionnelle ne l'empêche pas d'assouvir sa passion de la recherche historique au sein de l'académie de Savoie, de l'académie Florimontane, de la Salévienne et de bien d'autres. Très impliqué dans les mouvements associatifs notamment au Rotary club de Saint-Julien, sa grande réussite fut sa présidence de l'académie du Faucigny qu'il assumait depuis 15 ans.

Organisateur de trois congrès des sociétés savantes de Savoie, à Samoëns en 1982 et à la Roche en 1994 et 2006, de

deux colloques internationaux du cercle international de recherches glyptographiques (inscriptions gravées sur les pierres de taille), il ne se contentait pas de présider, il « mettait la main à la plume » comme le disait élégamment Paul Guichonnet. Il rédigea en effet huit ouvrages et quinze articles, notamment « le Faucigny, toit de l'Europe », « Voltaire et les maçons de Samoëns ». Il a apporté beaucoup à l'écriture de l'histoire de Ferney Voltaire...

Il y aurait encore tant à dire. Claude était aussi père de trois enfants et il a beaucoup lutté contre la maladie soutenue par sa famille et sa très fidèle compagne Liliane. La Salévienne leur adresse ses sincères condoléances.

François Déprez

FÉLICITATIONS

Nos sincères félicitations à Mme Catherine Santschi, archiviste d'Etat honoraire de Genève qui a été reçue, le 7 novembre, membre de l'Académie de Savoie. Son discours a porté sur les ermites en Savoie. La réponse lui a été apportée par Paul Guichonnet.

Nos sincères félicitations également à Bernard Demotz, président de l'Académie Florimontane pour sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

COURRIER DES LECTEURS

Paul Guichonnet évoque Emile Chautemps

Suite à l'article de Robert Amoudruz sur les Chautemps parus dans le Bénon n° 60 du mois d'avril 2008, Paul Guichonnet apporte les précisions suivantes :

La tribu des Chautemps a été un exemple emblématique de la France radicale et franc-maçonne de la « Troisième », avec

quatre de ses membres siégeant dans les conseils municipaux, généraux, à la Chambre des députés et au Sénat de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Indre et Loire et, pour Camille, à la présidence du Conseil.

Vous parlez, à propos de Félix, de la tragique grève de Cluses, en 1904, de son discours aux obsèques des ouvriers victimes de la fusillade des fils Crettiez et de sa déposition aux Assises de la Haute-Savoie lors du procès des ouvriers incendiaires de la fabrique de leur patron, discours « qui produit sur le jury une profonde impression » et contribue à l'acquittement des inculpés.

Ce qui vous incite à créditer Chautemps d'avoir « participé à cette avancée de la classe ouvrière », méritant ainsi « la reconnaissance des femmes et des hommes de progrès ». Le mérite que vous lui attribuez me paraît exagéré. Soudan n'en fait pratiquement pas état et Justinien Raymond, dans sa thèse sur la Haute-Savoie sous la III^e République, a reconstitué objectivement les faits. M. Henri Perret, qui fut maire de Bonneville et fondateur de l'Académie du Faucigny avait, jeune avocat, suivi le procès des Crettiez et des ouvriers et constitué un dossier très complet, qu'il m'avait donné [il est maintenant au siège de l'Académie du Faucigny à laquelle j'ai donné ma bibliothèque savoyarde]. « L'affaire Crettiez » suscita une énorme sensation en France, projetant Cluses, alors inconnue de la majorité des Français, au premier plan de l'actualité. *L'Illustration*, tout comme la presse nationale, lui consacra des reportages et elle sera évoquée dans le roman d'Aragon, *les Cloches de Bâle*. Elle est surtout vue, dans le climat passionné du Faucigny, comme un épisode de la lutte entre la Droite cléricale des patrons de droit divin et la Gauche « démocratique ». Chautemps, appuyé par la loge maçonnique récemment créée, du *Réveil du Faucigny* est au cœur de la bataille avec le docteur Grisel, « réactionnaire et clérical ». Il est présent, pourrait-on dire, comme homme politique, de manière « circonstancielle », lors des funérailles des ouvriers, puis du procès, mais il n'intervient pas lors de la genèse de l'affaire, pour

chercher une solution de conciliation et d'arbitrage entre les parties – comme tentera de le faire, par exemple, Achille Benoît, le directeur de l'Ecole d'horlogerie. L'éveil de la conscience ouvrière et l'encouragement à la lutte ne viendront pas davantage du mouvement socialiste, encore minoritaire et sans grande influence en Haute-Savoie, mais, fait nouveau, de l'action du syndicat ouvrier de Scionzier et du syndicat national des ouvriers.

Dans cette période qui va de la suppression des Congrégations, en 1901, à la Séparation de 1905, le problème majeur est toujours, pour Chautemps, celui de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! ». Rien, dans son passé et ses conceptions politiques, ne le prédispose, au demeurant, à être le défenseur de la classe ouvrière. Comme beaucoup de radicaux de la Troisième il avait, selon l'expression consacrée, le portefeuille à droite (« châtelain » en Indre et Loire, comme le lui reprochaient ses adversaires) et le cœur à gauche. La Gauche, non pas sociale, mais laïque et anticléricale... de l'ancien séminariste d'Annecy.

Lors de l'affaire Crettiez, il fait donc son travail de député de gauche, défenseur du « peuple ». (Aux obsèques des victimes, il déclare « ne pas trouver de mots pour caractériser l'horreur et toute la lâcheté d'un pareil attentat »).

Le procès est caractéristique du clivage politique du département. Du côté des Crettiez, François Descostes, ténor lettré du barreau de Chambéry, monarchiste, catholique, biographe de Joseph de Maistre, et Pachtod, conseiller général de Bonneville, avocat madré des paysans, à l'image du père Crettiez. La plaidoirie de Descostes, truffée de développements littéraires et de citations classiques, sera imprimée dans le recueil des procès célèbres. Du côté des ouvriers, les avocats, savoyards radicaux Fernand David et Paul Jacquier, député et futur député et, envoyés de Paris, leurs confrères socialistes Wilem, Lafont et Aristide Briand, dont la plaidoirie sera imprimée par les Editions socialistes sous la forme d'un petit livre à la couverture rouge.

Ici, une petite anecdote, racontée par Perret. Briand, se fiant à sa facilité oratoire, n'avait pas étudié à fond le dossier, se contentant, aux dires de ses collègues, d'y jeter un coup d'œil dans le train qui les amenait de Paris à Annecy. Au lieu de s'y plonger, dans la soirée précédant le jour des assises, il emmena ses deux collègues faire un bon gueuleton dans un restaurant réputé de Talloires. Avant l'audience, Briand qui, par la suite, mettra beaucoup d'eau dans son vin rouge socialiste, avant de le renier complètement, alla au vestiaire des avocats, au Palais de Justice. Au grand scandale de ses confrères du barreau local, il déclara : « Je n'ai pas pris ma robe d'avocat, pensant qu'on m'en prêterait une. Mais je n'en veux pas une neuve, mais la plus vieille, la plus déchirée, parce que moi, je suis l'avocat du peuple ».

Sans lui faire un procès d'intention systématique, on ne peut présenter Chautemps comme le « défenseur du peuple » dont Briand revendiquait le titre.

Militariste et colonialiste, il avait, avec toute la Droite française, cru à la culpabilité totale de Dreyfus, réclamant pour l'infortuné capitaine, le traitement le plus rigoureux à l'Île du Diable [Soudan, page 32...]

PUBLICATIONS SAVOYARDES

Chronique de Morzine, par Jean-Christophe Richard : cet ouvrage raconte l'histoire du village et de la vallée, des origines à 1900 ; il a pour toile de fond la chronique publiée par l'abbé Pissard dans les bulletins paroissiaux du début du XX^e siècle ; avec l'aide d'historiens de l'Académie Chablaisienne, le texte a été remanié, afin de corriger les erreurs historiques qui se perpétuaient ; des encarts permettent au lecteur d'approfondir certains sujets ou de situer l'histoire locale, en marge de l'histoire savoyarde. Ce livre de 540 pages est enrichi d'une iconographie tirée de la collection de cartes postales de l'auteur et un index des noms de familles cités. Il est vendu directement par l'auteur, au prix de 20 €, port compris, à commander par le site internet www.amorzine.com.

Après « Le mur de la frontière », voici maintenant « **Voleurs de chouettes** », écrit pour rendre hommage aux ornithologues bénévoles qui œuvrent pour sauver les oiseaux en danger, ici la chouette de Tengmalm que l'on trouve dans le Jura. Ecrit pour les plus jeunes sous forme d'énigme à résoudre, ce livre plaira aux amoureux de la nature, de la montagne et des oiseaux. Pierre Alain Ravussin, un ornithologue suisse passionné par les chouettes de montagne en a écrit la préface. L'auteur, Madeleine Covas, est franco-suisse. Après de longues années d'enseignement elle consacre son temps à l'écriture et à la peinture, elle intervient dans les classes et dans les bibliothèques avec plaisir. Cabedita, collection Jeunesse. Madeleine Covas, 47 route de la Fougonne, F 74100 Vétraz-Monthoux
Internet : mmcovas@free.fr

Ave Maria par Eric Taberlet. Roman qui se passe à Morzine et raconte la vie des paysans depuis l'arrivée des riches skieurs étrangers et le bouleversement de leur existence qui en résulte. La Fontaine de Siloé 2008, Les chants de la Terre, 214 p. 19 €.

Marcel Liaudon : sur le chemin d'un fermier savoyard : La révolution silencieuse d'un paysan, écrit par Armelle Lacôte et Jean-Pierre-Canet. 320 p. Formé par la JAC, paysan engagé et généreux, Marcel Liaudon, originaire de Frangy, raconte le combat engagé par les agriculteurs de sa génération pour améliorer leur condition. A travers son cheminement c'est l'histoire agricole de la Haute-Savoie (et bien au-delà) qui nous est racontée et en particulier la création de la SICA des Fermiers savoyards et la défense des fromages savoyards. En vente à La Salévienne 20 € (port non compris).

Les Editions du Mont de Robert Taurines vous font part de la sortie de deux nouveaux ouvrages :

Alpinistes de légende sur les sommets du monde. Textes de Jean-Jacques Petitti (Annecy). Illustrations de Jennifer Trican. 96 pages couleur. 22,50 €.

Petite encyclopédie des sorcières. Textes de Véronique Barrau. Illustrations

de Fabrice Carron (Chambéry). 112 pages couleurs. 24,50 €.

Prix préférentiel pour les membres de La Salévienne : Alpinistes 20 €, Sorcières 22 €, port offert.

EXPOSITIONS

Genève

Du manuscrit au livre imprimé. A l'aube de la modernité, deux innovations techniques inaugurent l'ère de la reproduction mécanique de l'écriture : l'invention des caractères mobiles et celle de la presse à bras, inspirée des pressoirs à vis. La première révolution du livre illustre les mutations multiples qu'implique le passage du manuscrit médiéval, objet unique, précieux, fait main, à un objet reproductible en série, l'incunable.

Espace Ami Lullin, bibliothèque de Genève, jusqu'au 28 février 2009.

Les **Musées d'art et d'histoire** proposent, dès 2009, une carte donnant accès à toutes les expositions du Musée d'art et d'histoire, du Musée Rath, du Musée Ariana et de la Maison Tavel.

Acheté au prix de 20 CHF, **EXPOPASS** permet à son détenteur de se rendre dans les expositions autant de fois qu'il le désire. Pour plus d'informations www.ville-ge.ch/mah

IL ÉTAIT UNE FOIS

FIGURES GENEVOISES

JAMES FAZY (1794-1878) PÈRE DE LA GENÈVE MODERNE

L'allure et le fonctionnement de la ville de Genève aujourd'hui, on les doit à James Fazy et à l'action qu'il mena pendant vingt ans, de 1841 à 1861. Fazy fut un homme d'État dont la liste des réalisations reste impressionnante : création du *Journal de Genève* ; encouragements prodigués aux nouvelles industries et banques ; pose des fondations du système de santé publique ; introduction du système d'enseignement primaire. Les grands boulevards qui

entourent la ville, de Rive aux Pâquis, furent percés à l'époque où il était au gouvernement et le quartier des Bergues fut réalisé à son initiative. Il surveilla les lois régissant les chemins de fer suisses, mais surtout il rédigea la Constitution de Genève de 1847 qui soutenait la démocratie et la séparation des pouvoirs. Il joua également un rôle actif dans la rédaction de la Constitution suisse de 1848, en particulier en créant un corps législatif à deux Chambres basé sur le modèle américain. Il favorisa les arts et le théâtre. À la fin de sa vie, il voyait dans le désarmement le salut de l'humanité.

Sa politique, qui voyait loin et suscitait la controverse, reposait sur la croyance que la liberté individuelle conduirait à la liberté politique, et la liberté politique à la liberté commerciale. En 1848, il fonda le Parti radical genevois, un mouvement politique qui avait commencé à prendre forme dix années plus tôt. Fazy fut à plusieurs reprises président du Conseil d'État de Genève et il fut élu à des postes à Berne, notamment à celui de président du Conseil des États fédéraux de 1854 à 1855.

Jean-Jacob Fazy, toujours prénommé James, naquit à Genève le 12 mai 1794. Sa famille possédait dans le quartier des Bergues une usine qui employait 1 200 personnes et fabriquait de l'indienne (calicot imprimé). Son père voulait faire de lui un homme d'affaires et il fut par conséquent éduqué en Allemagne et en France. De 1814 à 1821 il étudia le droit à Paris. Se rendant compte qu'il n'était fait ni pour le monde des affaires ni pour celui du droit, il préféra devenir journaliste. Durant les années 1820, il publia à Paris des livres dont les idées retinrent l'attention des chefs de l'opposition libérale en France. Il devint en particulier l'ami du général Lafayette, héros de tout premier plan des révolutions américaine et française. Lafayette l'initia au fonctionnement des institutions politiques des États-Unis. Et Fazy en arriva à croire à la définition claire et distincte des pouvoirs et à leur séparation.

Pendant toutes les années 1820, Fazy fit la navette entre Paris et Genève, en signant des centaines d'articles d'opposition à l'encontre des

gouvernements oligarchiques des deux cités. Le 5 janvier 1826 parut le premier numéro du *Journal de Genève* où il prônait « un retour à la vraie démocratie basée sur le principe d'un homme, une voix ». Cependant, il retourna à Paris où il passa six ans à écrire dans divers périodiques dont beaucoup avait été fondés par lui-même, opposés au gouvernement royaliste de l'époque. Le gouvernement français tenta d'écraser ces périodiques en leur infligeant de lourdes amendes. En 1833, Fazy fut condamné pour violation des lois sur la presse et il rentra à Genève définitivement.

À partir de 1814, année de la défaite de Napoléon, un nouveau gouvernement conservateur et aristocratique s'installa à Genève. Au fil des années, ce gouvernement dut faire face à une opposition croissante, celle en particulier de radicaux tels que James Fazy. Pour finir, en 1841, à la suite de manifestations de rue, il fut contraint d'accepter qu'une assemblée élue supervisât ses affaires. Une nouvelle Constitution pour Genève, rédigée en partie par Fazy, fut adoptée en 1842. Elle garantissait le suffrage universel, instituait le Conseil d'État comme autorité exécutive et le Grand Conseil comme corps législatif. Le gouvernement au pouvoir demeura néanmoins conservateur. Fazy resta insatisfait et les années 1840 à Genève furent des temps troublés. Il lança un nouveau journal, *La revue de Genève*, en opposition au gouvernement de la ville.

En 1846 éclata en Suisse la crise du *Sonderbund* (voir Dufour, Bénon n° 62). Sept cantons catholiques décidèrent de se séparer de la Confédération helvétique, ce qui aurait constitué le premier pas vers la désintégration nationale. La population, persuadée que le gouvernement de Genève ne faisait pas tout son possible pour s'opposer au *Sonderbund*, éleva des protestations énergiques. Les troupes qu'on dépêchait pour réprimer les séditeux étaient submergées. Le Conseil d'État démissionna et Fazy ainsi que le Parti radical arrivèrent au pouvoir. Ils allaient gouverner Genève sans interruption de 1847 à 1861. Ils lui rédigèrent une nouvelle Constitution, établissant les droits individuels, confirmant le suffrage universel

et modifiant les pouvoirs exécutif et législatif.

L'extraordinaire efficacité de Fazy reposait sur le fait qu'il pouvait à tout moment compter sur le soutien de deux groupes : la classe ouvrière et les catholiques. Dès le milieu du XIX^e siècle, Genève n'était plus une citadelle menacée et, dès 1823, Fazy avait proposé de faire abattre les bastions massifs qui entouraient la ville. En 1849, le gouvernement de Fazy décida de les démanteler. Dans une Europe qui vivait alors l'une de ses crises économiques périodiques, ce projet donna du travail à de nombreux chômeurs. De nouvelles industries apparurent et la population crût rapidement.

Fazy se concilia les catholiques en leur laissant l'entière responsabilité de la gestion de leurs propres affaires. La Constitution qu'il rédigea à l'usage de Genève en 1847 révélait que, pour la première fois depuis trois siècles, le protestantisme n'y était plus la religion dominante.

D'autres décisions importantes aboutirent à la création des chemins de fer, de plusieurs banques, de l'hôpital cantonal et d'une maison pour vieillards. L'enseignement primaire fut organisé par Antoine Carter et les systèmes d'enseignement scolaire et professionnel remis en état. L'enseignement primaire devint, à partir de cette époque, non religieux et gratuit pour tous. En 1860 il fut un partisan actif du rattachement de la Savoie du Nord à la Suisse.

En 1861, James Fazy subit à Genève une défaite électorale importante et fut obligé de démissionner. En 1863 et 1864, il dut faire face à l'opposition de son propre parti et ne fut pas réélu. Mais il conserva son siège au Parlement de Berne jusqu'en 1872. Il fut aussi acculé à de graves difficultés financières. Vers la fin de sa vie, Fazy enseigna la législation et l'histoire constitutionnelle à l'université de Genève. Il mourut au Petit-Saconnex le 6 novembre 1878 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.



LES BOULEVARDS

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, la vieille ville de Genève était entourée de murs massifs de défense qui remontaient à 1534 et avaient été par la suite renforcés. On refermait tous les soirs les portes de la ville. Une enceinte de bastions en forme d'étoile de plus de 100 mètres de largeur, conçue dans le style de Vauban, s'étalait des deux côtés du fleuve. Elle était devenue un lieu de promenade publique. Au-delà de ces murs, on se trouvait en pleine campagne avant d'atteindre des villages éloignés tels que Les Pâquis, Les Grottes, Plainpalais ou Les Eaux-Vives. Il y avait plusieurs arguments en faveur du démantèlement des fortifications : a) la portée et la puissance des armes modernes étaient telles que les murs n'assuraient aucune protection contre l'artillerie ; b) l'entretien de ces murs coûtait beaucoup d'argent à la ville ; c) la ville ne pouvait pas s'étendre parce que tout l'espace au sein des fortifications était occupé et que ces fortifications représentaient un obstacle démesuré entre la cité et le monde extérieur. De la place Neuve aux Eaux-Vives, il n'y avait qu'un seul petit passage conduisant de la ville à Saint-Antoine. Après de vives discussions, le Grand Conseil vota la démolition le 15 septembre 1849. Toutes les nouvelles banlieues qui furent construites par la suite se distinguent par le tracé rectiligne de leur rues. C'est le cas de Rive, des Tranchées, du Paquis et des alentours du Grand-Théâtre. Grâce aux nouveaux boulevards bordés d'arbres, la ville doubla sa superficie. L'alignement des boulevards nécessita également la construction des ponts de la Coulouvrenière (1857) et du Mont-Blanc (1862).

John Fox

Sources

- www.memo.fr/
- www.inge.ch/pages/pres_fazy.html
- www.geneve.ch/fao/2002/20020828.asp
- www.esigge.ch/primaire/2-envir/1848/5geneve/5-011.htm

LE CADASTRE DE 1730 : L'EXEMPLE DE CHAUMONT

Le cadastre sarde de 1730¹ constitue un document particulièrement riche en informations sur le paysage et la propriété. L'outil informatique (et l'utilisation d'un simple tableur) permet de questionner rapidement les nombreuses données du cadastre, évitant ainsi des calculs longs et fastidieux. Certes, les valeurs très précises qui découlent des opérations de traitement sont à relativiser et à considérer souvent comme des ordres de grandeur en raison des erreurs au moment de la mensuration ou de la transcription. Néanmoins, ces données permettent une analyse très fine du paysage et de la propriété à un moment donné. En nous inspirant de quelques travaux particulièrement détaillés sur le cadastre, faisons brièvement l'inventaire de quelques thèmes qui peuvent être envisagés et développés pour étudier en profondeur ce document¹. La commune de Chaumont, sise au pied du versant méridional du Vuache, servira d'exemple¹¹.

Les livres du cadastre (en particulier des renseignements notés en général à la fin du livre des numéros suivis) donnent des indications sur l'élaboration du cadastre (géomètre, estimateurs, dates...). On a souvent le nombre de communiens (ou chefs de feux). Ils sont quarante à Chaumont (alors que l'on trouve cent soixante propriétaires hormis les institutions religieuses et autres communales). Suivent en général des détails sur l'agriculture. Ainsi à Chaumont, on apprend que « beaucoup de pièces ne se sèment que une fois en trois ans », ou encore que les terres rendent 2 à 4 fois la semence suivant leur qualité. De nombreux livres cadastraux contiennent également des placets adressés en général au souverain après les opérations de cadastration par les propriétaires qui se plaignent souvent de l'augmentation du montant de l'impôt qui en découle. Ces documents, au ton particulièrement misérabiliste, apportent de nombreuses précisions sur les conditions du travail agricole, voire sur les antagonismes sociaux. C'est le cas à Chaumont, où la noblesse dénonce les

estimateurs qui ont fait exprès de surestimer ses propriétés.

1. Les patronymes : les listes de propriétaires ont d'abord un intérêt généalogique car la filiation est souvent relevée (ex. : Novel Aquilin feu Jean). On note ensuite une homonymie souvent très forte (et un certain flou au moment de la cadastration). A Chaumont, 20 % des patronymes se retrouvent au moins deux fois : les Jaquet et les Revillion sept fois, les Perrin six fois, les Dusauge ou les Couturier cinq fois, les Chaumontet, les Curtet, les Excoffier, etc. Le recours à la filiation ou aux surnoms est alors souvent indispensable (Barbier Pierre Cadet et Barbier Pierre l'aîné, Couturier François dit Monet, Couturier François dit Taconet, etc.)^{III}. L'étude des listes des propriétaires pose aussi le problème de l'indivision : 8 % des parcelles de Chaumont sont indivises et le nom précis de leur propriétaire incertain : Rolland Jeanne et consorts, les cousins Quillet, etc. L'indivision touche 4 % des propriétés, ce qui est relativement faible par rapport à d'autres paroisses de la région des Usses^{IV}. Les causes de cette indivision sont sans doute liées aux pratiques successorales, aux politiques lignagères ou aux conditions de la taillabilité. Les listes peuvent enfin faire l'objet d'une étude du taux de féminité : 7 % des propriétaires à Chaumont sont des femmes.
2. Les lieux-dits : le terroir paroissial était divisé en unités d'étendue inégale, les « mas », au nombre de cinquante-six à Chaumont. Si le mas du Get et La Costaz ne compte que deux parcelles, le mas de Chaumont en comprend cent trente. Ces mas peuvent faire l'objet d'une étude toponymique fructueuse.
3. Le partage foncier et l'étude de la propriété : le nombre moyen de parcelles par propriété (hors communaux) est de 8^V. Les propriétés monoparcélaires sont très nombreuses (18 % des propriétés). La propriété moyenne s'étend sur 4,9 hectares et la propriété moyenne de la noblesse est la

plus étendue (2,53 ha contre 0,41 ha pour les communiens et 0,48 ha pour l'Eglise). La plus petite propriété atteint les 41 m² et la plus grande (celle du marquis de Chaumont), 192 hectares. 80 % des propriétaires de Chaumont possèdent une propriété de moins de 5 hectares. Quinze propriétaires (9 %) détiennent des propriétés supérieures à 8 hectares, seuil d'une relative aisance en Savoie. Les parts concernant le partage des surfaces par groupe social sont les suivantes : les biens de la noblesse sont importants (32,25 %) comme leur revenu (28 % du revenu total de la paroisse). Les deux principaux propriétaires nobles sont le marquis de Chaumont et noble de l'Oblaz (58 ha). Les biens d'Eglise, comme dans la moitié des communautés du Genevois sont inférieurs à 2 % du territoire (1,25 %). Il s'agit ici principalement des biens de la cure (nombreux champs et prés, deux jardins...), des pères cordeliers d'Annecy et des possessions rattachées à deux chapelles, celle de Courtet et celle de l'Oblaz. Les fonds des communiens (49,5 % du territoire) appartiennent surtout à des paysans et peu de bourgeois des villes environnantes sont propriétaires. Parmi les gros possédants roturiers de la paroisse, on trouve Philibert Chaumontet^{VI}, François Marie Mermier, Franchet et frères, Claude Collomb. Les biens communaux (17 %) sont importants par rapport au pourcentage moyen de l'ensemble de la région de Chaumont-Frangy (7 %), mais encore bien en-dessous des régions de montagne. Ils sont constitués de nombreuses parcelles incultes (roc, gravier...), de quelques pâturages pour l'usage commun et surtout d'une grande quantité de broussailles.

4. Le parcellaire et la trame paysagère : 1 366 parcelles sont relevées. La plus petite s'étend sur 12,67 m² et la plus grande fait 73 ha ! La contenance parcellaire moyenne est de 7 134 m²^{VII}. Les parcelles sont classées par degré de bonté ou qualité. 53 % sont de degré « 2 » (intermédiaire), 32 % de degré

« 3 », 11 % de degré « 1 » (les meilleures !) et 2,3 % de nulle valeur. Les parcelles de degré « 2 » sont les plus étendues, suivies par celles du degré « 1, 3 et 0 ». Ce sont les communiens qui possèdent le plus de parcelles médiocres, au contraire de la noblesse (27 % de parcelles de degré de bonté « 1 » dans l'ensemble de leurs propriétés contre 10 % pour les communiens). Concernant la nature des parcelles, on trouve une trentaine de rubriques différentes. La majeure partie du territoire (35 %) est consacrée aux champs et à la culture des céréales^{VIII}. Ce sont aussi les mêmes champs qui sont constitués en majorité de parcelles de degré de bonté « 1 ». Viennent ensuite les broussailles (38,6 % du sol), utilisées notamment pour alimenter les fours, les prés (12 %) et les pâturages (8,6 %). Bois taillis et bois de quartier représentent moins de 2 % du territoire, la vigne 0,52 %. Les zones incultes (roc, gravier...) constituent 1,28 % du sol.

5. Les parcelles bâties : les mappes font ressortir deux principaux îlots d'habitations, Chaumont (qui comprend Chaumont et le lieu-dit le Bourg de Chaumont, chaque entité possédant son cimetière) et Chaumontet. Les parcelles bâties sont désignées par une quinzaine de catégories différentes. Si l'on débute par la possession d'une maison ou d'une mesure, on relève que plus de la moitié des propriétaires sur Chaumont ne possède pas de maison dans la paroisse^X, 27 % d'entre eux possèdent au moins une maison /mesure^X, 12 % deux maisons, 0,6 % trois maisons, 2,4 % quatre maisons et 1,2 % cinq maisons. On distingue 64 maisons seules, d'une superficie moyenne de 96 m²^{XI}, treize maisons et granges (moyenne de 187 m²), trente et une mesures (c'est-à-dire des maisons en mauvais état mais certainement occupées) d'une emprise moyenne au sol de 122 m², une maison et mesure, trois maisons et placéages, une mesure et grange, le château de l'Oblaz (250 m²) et le château ruiné de Chaumont (8 805 m²). Parmi les bâtiments

agricoles, on peut ranger les vingt-sept granges d'une superficie moyenne de 103 m² et une écurie. On a trois fours d'une surface moyenne de 67 m² et deux placéages et fours. Deux cimetières et l'église (256 m²) correspondent aux bâtiments religieux. Parmi les constructions diverses, on peut ranger le local des archives.

6. Le terroir et son utilisation. Pour cerner la manière dont les propriétaires de Chaumont utilisaient leurs parcelles, réparties en général sur tout le finage de la paroisse, on peut essayer de distinguer les combinaisons culturelles privilégiées. En reprenant les cultures de base, champs, prés, bois et vignes, on repère onze combinaisons. Les champs et les prés apparaissent dans la majorité des combinaisons. Les bois, peu importants, apparaissent peu dans les combinaisons. Ils sont souvent remplacés par les broussailles. Dans l'ordre décroissant, les combinaisons culturelles les plus fréquentes sont les champs, puis l'association champ-pré, les prés, l'association champ-pré-vigne, et la combinaison champ-pré-bois. Naturellement, nous n'avons ici qu'une vision partielle de certaines propriétés, qui s'étendent sur plusieurs paroisses^{XII}. Les parcelles forment des blocs par nature. On note que les champs et les prés occupent les parties les plus horizontales du terroir, au pied méridional et septentrional du Vuache. Ce sont également les parcelles les plus accessibles car bien desservies par les chemins. Les vignes sont concentrées vers Saint-Jean, vers les Plantées. Les broussailles occupent la périphérie du territoire (le mont Vuache)

On pourrait encore multiplier et affiner les thèmes de recherche (calcul des médianes, des écarts, étude de l'imbrication et du voisinage des parcelles, propriétés par patronyme, etc.), ce qui naturellement ne peut se concevoir dans ce petit article. L'intérêt d'un travail de ce type repose naturellement sur des comparaisons fructueuses avec d'autres études du même genre, comme l'avait amorcé Jean Nicolas dans sa thèse sur la Savoie au XVIII^e siècle. Les sondages effectués dénoncent

une grande variété de situation, parfois même entre paroisses limitrophes, mais de grandes tendances peuvent être néanmoins dégagées en travaillant sur des entités régionales.

Dominique Bouverat

I. Le cadastre de 1730 a déjà été beaucoup étudié, mais nombre d'études restent trop sommaires. Particulièrement intéressante par contre, apparaît la thèse de D. Barbero, *Propriété et paysage dans le mandement de Rumilly en 1730*, thèse de 3^e cycle, Lyon 2, 1983 et d'autres travaux du même auteur, qui supervise des études universitaires sur le cadastre et l'élaboration d'un atlas du cadastre sarde réalisé pour de nombreuses communes et vendu sous forme de CD-Rom. D. Barbero s'était inspiré de la thèse particulièrement riche au plan méthodologique de G. Durand, *Vin, vignes et vigneron en Lyonnais et Beaujolais*, P.U.L., 1979.

II. Arch. dép. de Hte-Savoie, 1 Cd 419-420 (livre d'estime, livres de géométrie, cottes à griefs), 1 Cd 1297 (tablette alphabétique définitive), 1 Cd 268 (mappes). Le cadastre de Chaumont a fait l'objet d'un atlas sous forme de CD-Rom par D. Barbero.

III. A Saint-Jean-de-Chaumont, on a 42 patronymes différents pour 77 propriétaires, à Musièges, 59 pour 111, à Cernex, 101 pour 330, à Cruseilles, 117 pour 355 propriétaires.

IV. 16 % à Musièges et à Saint-Jean-de-Chaumont, 22 % à Chavannaz, 24 % à Cernex, 28 % à Cruseilles, etc.

V. A Rumilly « hors les murs », cette moyenne est également de 8. Dans les paroisses environnantes de la région des Usses, on retrouve des valeurs similaires ou un peu au-dessus : 14 à Andilly, 11 à Cernex, 10 à Chavannaz, 19 à Contamines, 10 à Cruseilles, 11 à Musièges, 6 à Saint-Jean-de-Chaumont, etc.

VI. Vers 1750, le sieur Philibert Chaumontet fils de Prosper est commis à l'entrepôt des sels de Pringy, où il réside avec son fils, François Antoine, secrétaire insinuateur au bureau du tabellion de Chaumont.

VII. A titre de comparaison, donnons les valeurs, très inégales, pour les paroisses environnantes : Saint-Jean-de-Chaumont (3 386 m²), Musièges (2 168 m²), Contamines (2 188 m²), Cruseilles (6 323 m²), Andilly (2 626 m²), etc.

VIII. Dans la partie de l'Albanais étudiée par D. Barbero, 52 % de la superficie du territoire sont occupés par les champs. A Andilly et à Chavannaz, ils s'étendent sur plus de 56 % du territoire. A Musièges, ils concernent 30 % de la

paroisse, mais là, la vigne occupe plus de 15 % du territoire.

IX. 45 % des propriétaires à Chaumont possèdent au moins une maison. On retrouve un pourcentage relativement similaire dans l'Albanais, mais tout cela reste très faible par rapport à des régions comme le Beaujolais ou le Lyonnais.

X Dans l'Albanais, 40 % des propriétaires possèdent au moins une maison.

XI. A Cruseilles, la superficie moyenne des maisons est de 129 m², à Andilly, 110 m².

XII. Deschamps marquis de Chaumont par exemple, un des plus grands propriétaires nobles du duché de Savoie, possède des biens sur trois paroisses différentes (soit 415 hectares).

HOMMAGE A HENRI OREILLER

" Ça passe ou ça casse " 1925 – 1962

Près de la porte de Saint-Cloud à Paris, dans un haut lieu du sport français, le stade Coubertin, une stèle réunit les noms de vingt et un champions. Notamment Jean Bouin, Roland Garros, Yves du Manoir, Louis Blériot, Suzanne Lenglen, Marcel Cerdan, Charles Rigoulot... La liste s'arrête à Henri Oreiller, vingt et unième. Pourquoi eux, et pourquoi la liste s'est-elle arrêtée à Henri Oreiller. Mystères...

Toujours est-il qu'Henri Oreiller est le seul Savoyard à figurer sur cette liste.

Alleins, petite bourgade de Provence. C'est là que travaille un historien automobile reconnu, Maurice Louche. Dans sa remarquable anthologie *1895-1995, un siècle de grands pilotes français*, l'auteur consacre deux pages entières à Henri Oreiller, permettant ainsi aux amateurs d'histoire automobile qui acquièrent cet ouvrage exceptionnel de connaître la carrière de pilote automobile d'Henri Oreiller, mais aussi les facettes de son originale personnalité.

Henri Oreiller est né le 5 décembre 1925 à Paris où ses parents, d'origine savoyarde, étaient employés. Puis la famille vint s'installer à Val d'Isère. En 1937, le jeune Oreiller assiste à la victoire de son aîné, James Couttet, dans la coupe de l'Iseran, sur les faces du col du même nom. Il a

alors douze ans et il comprend que son destin se tracera sur les skis.

Son premier titre national est celui de champion de France junior de fond en 1944. Son style relève de l'acrobatie, au grand désespoir des techniciens du ski français du moment.

En 1946, il est premier du combiné de la coupe Emile Allais à Megève. Son style peu conventionnel ne l'empêche pas, heureusement, d'être sélectionné pour l'équipe de France.

En 1947, à peine remis d'une fracture à la jambe, il termine premier de la descente du slalom et du combiné de la Semaine internationale de Chamonix.

En 1948, il est sélectionné pour les Jeux Olympiques d'Hiver, les premiers à être organisés à nouveau après la guerre. Les Jeux se déroulent à Saint-Moritz, en Suisse. Henri avait été doté de skis neufs, ce qui est bien la moindre des choses, même en 1948. La légende dit qu'il avait alors déclaré qu'il ne gagnerait qu'avec ses vieux skis rouges. Mais la veille de la course, les vieux skis ont disparu, embarqués par erreur par un Américain. Toujours selon la légende, Oreiller les aurait cherchés toute la nuit... pour les retrouver et gagner !

L'épreuve olympique de descente a réuni 125 skieurs. Parmi les Français, les deux champions : l'aîné James Couttet et le jeune Henri Oreiller.

James Couttet part le premier mais réalise un mauvais départ, compromettant ses chances au palmarès. Henri Oreiller part avec le dossard n° 9. La course s'est jouée pour lui au "Mur de la sorcière". Une faute de carre l'ayant empêché de freiner au sommet, c'est avec un ski en l'air qu'il se lança dans le mur qu'il prit schuss.

On pense qu'il va s'écraser au pied du mur, dans le *Trou de la carrière* : il tient bon et c'est avec plus de 4 secondes qu'il devance l'Autrichien Franz Gabl, remportant ainsi l'épreuve. A vingt-trois ans, Henri Oreiller est double champion olympique, descente et combiné.

En 1949, il est premier de la descente, du slalom et du combiné de la Coupe

Harriman. Mais déjà une autre passion l'attend : l'automobile.

Il va piloter comme il skiait. Avec fougue, passion, talent, efficacité, audace, virtuosité (M. Louche), préfigurant les carrières d'un Jean-Claude Andruet ou d'un Luc Alphand.

Sa première participation à une course automobile, il la réalise en tant que coéquipier du rallyeman chambérien André Guilhaudin. L'épreuve disputée est le Rallye de l'Iseran et la voiture une DB Panhard, marque favorite d'André Guilhaudin.

Son second essai automobile est en Belgique, sur une BMW dont le volant lui est confié par un mécène. Accidenté, Henri s'en tire mais avec de graves brûlures qui nécessiteront de nombreuses greffes. Il lui en faut d'avantage pour renoncer...

Il décide alors d'acheter sa propre voiture, en travaillant très modestement comme représentant en bonneterie, ce qui sous-entend qu'il n'avait pas fait fortune en devenant skieur olympique.

On peut situer sa véritable entrée dans le grand cirque des rallyemen en 1957, par une participation très montagnarde, le Rallye Mont-Blanc.

Il court alors sur Alfa Roméo, côtoyant les grands de l'époque, les Buchet, Consten, Trautmann. Ses progrès sont rapides et, en 1959, il est consacré champion de France Tourisme des Rallyes.

L'année 1960 est l'année des déceptions, avec de nombreuses pannes et autres incidents de course. En 1960 et 1961, Henri acquiert deux voitures performantes : une Alfa Roméo S2 pour les rallyes et une Ferrari 250GT pour la piste (les circuits). L'Alfa Roméo lui permet de renouer avec le chemin des podiums (Coupes de Paris, Coupe du Salon).

En 1961, une grosse déception : son éviction des 24 heures du Mans, à une époque où les organisateurs de l'épreuve considéraient que les pilotes de rallyes n'étaient pas aptes à courir cette épreuve d'endurance.

Dorénavant, Henri va utiliser sa Ferrari, la mythique 250GT, dans tous les types d'épreuve : rallye, circuit, course de côte. Il

gagne ainsi en 1962 des épreuves aussi différentes que le rallye de Lyon-Charbonnières et le circuit d'Albi. Il déclare alors parvenir parfaitement à dompter la puissance de sa belle Ferrari.

Son dernier bon classement est une place de second au Tour de France automobile (après avoir remonté 29 places !).

Et puis c'est le drame, le 7 octobre 1962, sur la piste de Monthéry, autodrome historique proche de Paris.

Treize concurrents sont alignés pour le départ de la Coupe du Salon. Lancé à la chasse d'un autre concurrent, le Suisse Edgar Berney à qui il dispute la première place, le pneu arrière droit de sa voiture Ferrari éclate au moment où il s'apprête à dépasser un autre concurrent. Partie en dérapage, la Ferrari va s'écraser contre une cabane en bord de piste, servant d'entrepôt au matériel des pompiers.

Henri expire avant d'arriver à l'hôpital, dans les encombrements de la porte d'Orléans. Il sera tout de même opéré. Mais le massage pour tenter de le ranimer sera sans résultat. Un rayon de soleil s'éteignait, avec la disparition de ce champion (piste OK). À Chambéry, une rue porte son nom. C'est bien et c'est peu.

Henri Oreiller a servi d'exemple et de modèle à de grands skieurs, comme les sœurs Goitschel, Jean-Claude Killy... et sans doute à beaucoup d'autres.

Sportif brillant, mais aussi homme attachant, modeste et accessible, il mérite peut-être que sa mémoire soit mieux entretenue. Les prochains Championnats du Monde de ski alpin, prévus à Val d'Isère en 2009 en sont peut-être l'occasion. Et d'ici là, sans attendre, pourquoi pas un

automobile en pleine ascension (M. Louche). Henri avait 37 ans.

Henri Oreiller, un grand sportif, un battant combatif. Tout à la fois travailleur acharné et joyeux drille, rayonnant de joie de vivre. Moqueur et malin aussi. Mais aussi esthète et cultivé : musicien à ses heures, travaillant avec le curé de Val d'Isère latin et maths pour un baccalauréat qu'il ne passa jamais, faute de temps... Tenace et méthodique.

Le sport n'était pas toute sa vie. Commerçant d'articles de sport, il avait lancé "les créations Henri Oreiller", un précurseur du genre pour l'époque. Plus artiste encore, il produisit de toutes pièces (musiques, paroles, mimes) un numéro de cabaret. Chanteur, joueur de guitare et de mandoline, son avenir après compétition était tout tracé.

Mais le destin en a décidé autrement et le soir du 7 octobre 1962, le monde artistique venait peut-être de perdre l'un des siens.

Aujourd'hui, que reste-t-il d'Henri Oreiller en Savoie ? A Val d'Isère, son fief, son nom a été donné au Centre des Congrès, ainsi qu'à une piste, associé au nom de Killy stade ou un collègue Henri Oreiller en Savoie ?

Jean-Pierre Lombard

La préparation de cet article a été possible grâce aux documents fournis par Jackie Routin (pour le ski) et Maurice Louche, historien automobile, auteur de 1895-1995, un siècle de pilotes français (ouvrage disponible chez l'auteur : Campagne Cambronne, 13980 ALLEINS-FRANCE - Tél./Fax : 04 90 57 40 82).



**Le Bureau de La Salévienne
vous adresse ses meilleurs vœux
pour une bonne et heureuse année 2009.**

Rédaction

Claude Barbier, Jean-Yves Bot, Dominique Bouverat, Jean-Pierre Chauvet, François Déprez, Philippe Duret, John Fox, Paul Guichonnet, Gérard Lepère, Lionel Saumon, Jean-Pierre Lombard, Géraldine Lepère, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Marielle Déprez.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Téléphone : 04 50 52 25 59 - Fax : 04 50 35 63 16
Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)
Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>